

COMPTE RENDU PROVISOIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MAI 2021

L'an deux mil vingt et un et le vingt et un mai à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de BUYSSCHEURE s'est réuni sous la présidence de Monsieur Marc DEHEELE, Maire, au lieu ordinaire de ses séances et sur convocation faite par le Maire.

Présents : DEHEELE Marc – CODDEVILLE Séverine – DUHAMEL Camille – GUILLAIN Romuald – LETURGEZ-WADOUX Margareth – VANHEEGHE Pierre – Emmanuel RYCKEBUSCH – Emmanuel SCHRYVE – BECK Grégory – DEVULDER Elodie

Absents excusés : Richard JOHNSON – Eric HERMANT – Vincent LACRESSONNIERE – Hélène GOUBET – Viviane DECODTS

Monsieur Richard JOHNSON a donné pouvoir à Monsieur Romuald GUILLAIN

Monsieur Eric HERMANT a donné pouvoir à Madame Séverine CODDEVILLE

Monsieur Vincent LACRESSONNIERE a donné pouvoir à Monsieur Pierre VANHEEGHE

Madame Hélène GOUBET a donné pouvoir à Monsieur Emmanuel RYCKEBUSCH

Madame Viviane DECODTS a donné pouvoir à Monsieur Emmanuel SCHRYVE

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 13 AVRIL 2021

Le compte rendu du conseil municipal du 13 avril 2021 a été approuvé à l'unanimité.

1/ Acquisition des parcelles Boeren Weg Ouest

Monsieur le Maire propose l'acquisition de parcelles Boeren Weg Ouest dans le but de créer un chemin piétonnier. L'ensemble de l'acquisition représente 268 m² (soit 3 parcelles ZA257, ZA259 et ZA 260).

Elle a été votée à l'unanimité.

2/ Acquisition d'un ensemble immobilier sur la Commune de BUYSSCHEURE

Monsieur le Maire présente le projet d'acquisition d'un ensemble immobilier se situant au 43 Pauwer Straete (ZA 43 et ZA 140). Cela pourrait permettre de créer une future MAM.

Des démarches seront entreprises pour connaître la position du service des domaines.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité.

4/Point sur les travaux en cours

- La construction de l'air de jeux devrait être finie pour le 10 juillet.

- Concernant la Sacristie, les tôles sont en attentes afin de faire la couverture, le plancher est à refaire et la charpente à voir.

- Lotissement : l'évacuation des eaux pluviales est en cours de résolution.

- Les joints de l'école : un devis arrivera d'ici 15 jours et les travaux auront lieu en octobre et novembre

5/ Organisation des festivités :

Monsieur Emmanuel RYCKEBUSCH indique que « Bientôt la fête de la musique » est reportée au 23 juillet du au couvre feu à 23h00 en juin et qui n'existera plus en juillet.

La Ducasse aura lieu comme prévue le 7 et 8 août 2021, ainsi que le concours de pétanque de l'A.S.E.B.

Une distribution des tickets de manèges se fera le samedi et le dimanche.

Au soir un groupe viendra animer la soirée et il y aura possibilité de se restaurer sur place aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur (friterie, pizzeria).

6/ Création d'une commission MAM :

Monsieur le Maire nous propose la création d'une commission de MAM, qui sera composé par : Romuald GUILLAIN, Séverine COODEVILLE, Elodie DEVULDER et Camille DUHAMEL.

La mission de cette commission est :

- de déterminer l'opportunité et la faisabilité de la mise en place d'une « Maison d'Assistants Maternelles » à Buyscheure.
- Comment permettre d'avoir des tarifs attractifs à la fois pour les assistantes maternelles se trouvant en MAM et les familles.
- Quel est le rôle de la commune dans la mise en place et le fonctionnement de cette MAM ?

La Commission doit faire part de ces réflexions au Conseil Municipal pour le mois de septembre 2021.

Le Conseil Municipal accepte cette création à l'unanimité.

7/ Organisation des élections :

Monsieur Romuald GUILLAIN nous rappelle les dates des élections soit le 20 et 27 juin 2021.

Un test PCR devra être réalisé à 19h30 le jeudi soir pour les personnes non vaccinées du membre du bureau.

8/ Fibre optique :

Le Conseil Municipal a constaté que le problème concernant la fibre optique n'avance pas.

Deux habitations ne sont toujours pas connectées.

Le problème n'avance pas rue Papote Straete et cela fait 3 fois que le câble est arraché rue West Houck Straete.

Une Intervention doit être refaite auprès de Cap Fibre.

Le Maire,
Marc DEHEELE